



**(CECC – Ottawa)...** L'Assemblée plénière 2016 de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a débuté hier et se poursuivra jusqu'au 30 septembre au Centre Nav Canada, à Cornwall, en Ontario. La réunion est présidée par Mgr Douglas Crosby, O.M.I., évêque de Hamilton et président de la CECC, qui a présenté son rapport annuel pendant la séance d'ouverture. En cette première journée de réunion, les évêques ont principalement réfléchi aux conséquences de la loi C-14, qui a légalisé le suicide assisté et l'euthanasie au Canada. Son Éminence le cardinal Willem Eijk, archevêque d'Utrecht, aux Pays-Bas, a donné une conférence sur les répercussions sociales et culturelles de la légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie aux Pays-Bas et ailleurs. La journée a commencé par la célébration de l'Eucharistie, présidée par Mgr Crosby avec la participation de l'école secondaire catholique Holy Trinity.



A titre de théologien moraliste, éthicien médical et médecin, le cardinal Eijk a donné un aperçu de l'expérience vécue dans son pays. Il a dit qu'au début, des arguments en faveur de l'euthanasie et du suicide assisté ont été exprimés en 1969 ; ensuite, l'euthanasie médicale a été fréquemment pratiquée dans les années 1970, puis la première loi réglementant provisoirement l'euthanasie a été adoptée en 1993. Depuis ce temps, dit-il, le sentiment populaire permet l'euthanasie et le suicide assisté par un médecin pour les personnes souffrant

de troubles affectifs et de maladies psychiatriques, y compris la dépression, ainsi que le fait d'enlever la vie aux nouveau-nés ayant des handicaps. En même temps, les médecins qui pratiquaient fréquemment l'euthanasie reçoivent maintenant moins de demandes en raison de l'accessibilité croissante des soins palliatifs et du fait que le public en est mieux informé.

« Qu'est-ce que l'expérience des Pays-Bas peut apprendre aux politiciens, aux décideurs et aux travailleurs des soins de santé des autres pays? » a-t-il demandé. Il a répondu que tout d'abord, on n'a aucun besoin d'une « nouvelle éthique médicale » en plus de celle qui est offerte par les soins palliatifs : « ramener à un degré supportable les souffrances des gens ayant des maladies incurables, et aider ceux-ci à redécouvrir la dignité de leur vie en leur prodiguant avec amour des soins professionnels : des soins humains, médicaux, socio-psychologiques et pastoraux; bref, des soins qui s'adressent à toute la personne ». Deuxièmement, l'expérience des Pays-Bas offre la preuve empirique qu'une fois qu'on ouvre un petit peu la porte, elle s'ouvre davantage très facilement. « Une fois qu'on permet de mettre fin à la vie pour un certain genre de souffrances, pourquoi ne le permettrait-on pas pour des souffrances un tout petit peu moins grandes? » La troisième leçon à apprendre, a-t-il dit, est que les soins palliatifs respecte la capacité des gens qui souffrent grandement, soit d'une maladie, soit de handicaps, de retrouver la dignité de leur vie et de continuer de vivre malgré leur situation.

Dans son rapport annuel, Mgr Crosby a souligné [plusieurs initiatives](#) auxquelles la Conférence a participé, notamment pour promouvoir les soins palliatifs et les soins à domicile et pour mobiliser les appuis locaux en faveur de tels soins, en plus de presser les politiciens fédéraux et provinciaux de respecter la liberté de conscience et de religion des fournisseurs de soins de santé ainsi que des établissements. Le président de la CECC a également signalé les initiatives de la CECC et des diocèses au cours de la dernière année pour « mettre l'accent sur les relations avec les Autochtones, et notamment sur les questions soulevées par la Commission de Vérité et Réconciliation (CVR) ». Il a rappelé la

[lettre](#)

qu'il a fait parvenir au très hon. Justin Trudeau le jour où il a prêté serment comme premier ministre. « J'ai souligné le besoin pour les Autochtones d'avoir un meilleur accès à l'éducation, l'épidémie de meurtres et de disparitions de femmes autochtones, le besoin d'avoir des milieux qui soutiennent les familles et les communautés autochtones, et l'importance d'améliorer les systèmes judiciaire et correctionnel canadiens pour qu'ils répondent aux réalités autochtones », a affirmé Mgr Crosby.

## **Commémoration du cinquième centenaire de la Réforme protestante**

